

SAS AGS EXPERTS COMPTABLES
Commissaire aux Comptes de Sociétés
Membre de la Compagnie Régionale de NANCY
12, rue Emile Durkheim
Z.A Helleule 2 - BP 5165
88105 SAINT-DIE-DES-VOSGES Cedex
Tél.: 03 29 56 19 89
Fax: 03 29 55 06 20

C.A.S.F.C.
CENTRE D'ACTIVITES SOCIALES,
FAMILIALES ET CULTURELLES

9, Rue du Château
88700 RAMBERVILLERS

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

SAS AGS EXPERTS COMPTABLES
Commissaire aux Comptes de Sociétés
Membre de la Compagnie Régionale de NANCY
12, rue Emile Durkheim
Z.A Hellieule 2 - BP 5165
88105 SAINT-DIE-DES-VOSGES Cedex
Tél.: 03 29 56 19 89
Fax: 03 29 55 06 20

C.A.S.F.C.
CENTRE D'ACTIVITES SOCIALES,
FAMILIALES ET CULTURELLES

9, Rue du Château
88700 RAMBERVILLERS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

Mesdames et Messieurs les adhérents,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport sur l'exercice clos le 31 décembre 2013, portant sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre association établis en Euros, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATIONS DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants.

J'ai été amené à apprécier la continuité des règles et méthodes comptables, ainsi que les estimations qui ont été faites par le conseil d'administration.

Les appréciations s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Saint-Dié des Vosges
Le 14 mai 2014

SAS AGS EXPERTS COMPTABLES
Représentée par Fabien BLOT
Commissaire aux Comptes



SAS AGS EXPERTS COMPTABLES
Commissaire aux Comptes de Sociétés
Membre de la Compagnie Régionale de NANCY
12, rue Emile Durkheim
Z.A Hellieule 2 - BP 5165
88105 SAINT-DIE-DES-VOSGES Cedex
Tél.: 03 29 56 19 89
Fax: 03 29 55 06 20

C.A.S.F.C.
CENTRE D'ACTIVITES SOCIALES,
FAMILIALES ET CULTURELLES

9, Rue du Château
88700 RAMBERVILLERS

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

REUNION DE L'ORGANE DELIBERANT RELATIVE A L'APPROBATION DES
COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

Mesdames, Messieurs,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurai découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R.612-7 du code de commerce, j'ai été avisé des conventions suivantes, mentionnées à l'article L.612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

1/ Remboursement des frais de déplacement

L'association rembourse les frais de déplacement sur présentation de justificatifs.

Données chiffrées :

Montant des frais remboursés au cours de l'exercice 2013 :

- M RENARD : 555.44 €.
- M BOITOUZET : 192.00 €
- M JEANNET : 72.00 €
- M SERRIER : 124.80 €

2/ Convention d'accompagnement

Dans le cadre de la convention signée pour 2013 avec l'association Accueil et Réinsertion Sociale dont le siège social est situé à Nancy- 12 Boulevard Jean Jaurès, le CASFC prend en charge le coût de l'accompagnement lié notamment au contrôle de gestion de l'association.

Données chiffrées

La facturation s'est élevée sur 2013 à 7613.94 €

Personnes concernées : Association ARS (Accueil et Réinsertion Sociale), membre du bureau

Fait à Saint-Dié-des-Vosges
Le 14 mai 2014

SAS AGS Experts Comptables
Représenté par Fabien BLOT
Le Commissaire aux Comptes



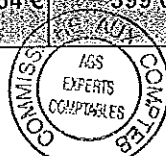


BILAN 2013- ACTIF

Périodicité du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2013

ACTIF		EXERCICE 2013			NET 2012
		Montant brut	Amort./Prov.	Montant net	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement	9 652,54 €	9 612,54 €	40,00 €	40,00 €
	Frais de recherche et développement				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Total	9 652,54 €	9 612,54 €	40,00 €	40,00 €
	Immobilisations corporelles				
	Terrains	15 174,34 €	5 618,41 €	9 555,93 €	10 976,32 €
	Constructions	716 869,96 €	204 774,93 €	512 095,03 €	547 213,35 €
	Autres immobilisations corporelles	147 433,99 €	123 227,28 €	24 206,71 €	37 486,79 €
	Immobilisations en cours				
	Inst, Techn. Matériel et Outillage Indust.	82 357,27 €	55 780,33 €	26 576,94 €	24 134,20 €
	Total	961 835,56 €	389 400,95 €	572 434,61 €	619 810,66 €
	Immobilisations financières				
	Participations		0,00 €		
	Prêts				
Autres immobilisations financières	1 708,19 €	0,00 €	1 708,19 €	1 708,19 €	
Total	1 708,19 €	0,00 €	1 708,19 €	1 708,19 €	
Total de l'actif immobilisé		973 196,29 €	399 013,49 €	574 182,80 €	621 558,85 €
ACTIF CIRCULANT	Stocks				
	Matières premières, approvisionnements			0,00 €	
	Produits intermédiaires et finis			0,00 €	
	Marchandises			0,00 €	
	Total	0,00 €		0,00 €	0,00 €
	Avances et acptes versés sur commandes	6 515,38 €	0,00 €		5 106,42 €
	Créances				
	Clients et comptes rattachés	11 263,16 €		11 263,16 €	9 453,45 €
	Autres créances	151 080,33 €		151 080,33 €	219 548,99 €
	Total	162 343,49 €	0,00 €	162 343,49 €	229 002,44 €
	Divers				
Valeurs mobilières de placement				0,00 €	
Disponibilités	380 802,46 €		380 802,46 €	212 860,58 €	
Total	380 802,46 €		380 802,46 €	212 860,58 €	
Charges constatées d'avance	2 498,02 €	0,00 €	2 498,02 €	2 680,25 €	
Total de l'actif circulant et des charges constatées d'avance	552 159,35 €	0,00 €	552 159,35 €	449 649,69 €	
Charges à répartir sur pls exercices					
TOTAL DE L'ACTIF		1 525 355,64 €	399 013,49 €	1 126 342,15 €	1 071 208,54 €

Actif



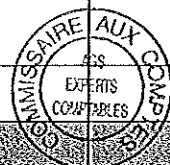
BILAN 2013 - PASSIF

Périodicité du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2013

PASSIF		EXERCICE 2013	EXERCICE 2012
F O N D S P R O P R E S	Fonds associatifs sans droit de reprise	180 755,90	180 755,90 €
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	Autres réserves	504 030,45	503 337,30 €
	Réserve de trésorerie		
	Réserve de compensation		
	Report à nouveau	- 358 088,70 €	- 361 665,73 €
	Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	59 201,09 €	4 270,18 €
	Subventions d'investissement (renouvelables)	392 705,44 €	416 529,44 €
	Provisions réglementées	1 604,67 €	1 604,67 €
Total	780 208,85 €	744 831,76 €	
Comptes de liaison			- €
P R O V	Provisions pour risques	48 847,51 €	34 620,00 €
	Provisions pour charges	11 000,00 €	11 000,00 €
	Total	59 847,51 €	45 620,00 €
F D D	Fonds dédiés		
	Total		- €
D E T T E S	Emprunts et dettes assimilés		
	Emprunts auprès des établissements de crédit	101 158,76 €	115 282,74 €
	Dépôts et cautionnements reçus	408,93 €	408,93 €
	Autres emprunts et dettes assimilées	101,47 €	332,47 €
	Total	101 669,16 €	116 024,14 €
	Avances et acomptes reçus sur commandes		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	38 688,90 €	51 743,12 €
	Dettes fiscales et sociales	120 123,03 €	80 396,19 €
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		- €
	Autres dettes	20 285,70 €	19 079,95 €
Total	179 097,63 €	151 219,26 €	
Produits constatés d'avance		5 519,00 €	13 513,38 €
Total des dettes et des produits constatés d'avance		286 285,79 €	280 756,78 €
TOTAL DU PASSIF		1 126 342,15 €	1 071 208,54 €



COMPTE DE RESULTAT 2013		EXERCICE 2013	EXERCICE 2012
Périodicité du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2013			
PRODUITS D'EXPLOITATION			
70	PRODUCTION DE SERVICE	173 126,96 €	152 653,24 €
71	PRODUCTION STOCKEE	- €	- €
72	PRODUCTION IMMOBILISEE	-	-
73	PRODUITS DE TARIFICATION	475 106,00 €	473 005,00 €
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	195 844,00 €	192 202,00 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	24 401,03 €	59 043,79 €
78	REPRISE SUR AMORT. ET PROVISIONS	1 435,20	-
79	TRANSFERTS DE CHARGES	515 836,52 €	448 876,97 €
	TOTAL	1 385 749,71 €	1 325 781,00 €
CHARGES D'EXPLOITATION			
60	ACHATS	94 888,39 €	86 272,53 €
61	SERVICES EXTERIEURS	107 587,83 €	103 728,58 €
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	45 035,68 €	39 922,64 €
63	CHARGES FISCALES	5 371,00 €	5 045,00 €
63-64	CHARGES DE PERSONNEL	1 044 345,36 €	1 003 448,17 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	212,83 €	49 027,19 €
68	DOTATIONS AUX AMORT. ET PROVISIONS	80 665,71 €	98 242,52 €
	TOTAL	1 378 106,80 €	1 385 686,63 €
RESULTAT D'EXPLOITATION		7 642,91 €	59 905,63 €
76	PRODUITS FINANCIERS	2 859,49 €	11 548,69 €
66	CHARGES FINANCIERES	3 368,83 €	1 641,89 €
RESULTAT FINANCIER		509,34 €	9 906,80 €
77-78	PRODUITS EXCEPTIONNELS	53 439,87 €	125 433,54 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 372,35 €	71 164,53 €
RESULTAT EXCEPTIONNEL		52 067,52 €	54 269,01 €
EXCEDENT A RECYCLER			
DEFICIT A RECYCLER			
RESULTAT EXCEDENTAIRE / DEFICITAIRE		59 201,09 €	4 270,18 €



SOMMAIRE

A - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE	2
1 concernant les activités	
11 Financement du Point Accueil Ecoute	2
12 Financement du C.H.R.S.	2
13 Financement des autres activités	2
14 Occupation du C.H.R.S.	2
2 concernant les budgets antérieurs	
21 Résultat 2009 du C.H.R.S.	2
22 Résultat 2011 du C.H.R.S.	2
3 concernant le personnel	
31 Directrice-adjointe	2
4 concernant les travaux	
41 Rénovation du CHRS	3
5 rapprochement associatif	3
B - PRINCIPES COMPTABLES RETENUS	3
6 dérogations, modifications aux principes et méthodes comptables	3
7 évaluation des moyens mis à disposition	4
71 Bénévolat	4
72 Personnel mis à disposition	4
C - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	5
8 variation des immobilisations 2012 / 2013	5
9 mode de calcul des amortissements	6
10 variation des amortissements	6
11 évaluation des stocks	6
12 créances	7
13 capitaux propres	7
131 Evolution 2012-2013	7
132 Détail du compte report à nouveau	8
14 subventions d'investissement renouvelables	9
15 emprunts	10
16 dettes	10
D - INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	10
17 dons	10
18 les locaux de fonctionnement	10
19 résultats 2013	11
20 détermination du résultat exceptionnel	11
E - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	11
21 indemnités retraites	11
22 procédure Prud'homale	11



A. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

1. Concernant les activités

1.1. Financement du Point Accueil Ecoute

En 2012, l'activité du P.A.E. avait été partiellement réduite, son animateur ayant été affecté pour une part de son temps au R.S.A. en remplacement de la titulaire en congé maternité. La dotation avait été logiquement réduite, passant de 31 500 € en 2011 à 24 525 € en 2012.

En 2013, l'activité a repris à temps plein. Mais la dotation attribuée n'a été que de 30 000 €. Le déficit qui en résulte pose la question de la pérennité de l'activité.

1.2 Financement du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

Pour la sixième année consécutive, la dotation du CHRS est en baisse en 2013. L'équilibre des comptes ne peut être atteint qu'avec une réduction drastique des charges. A terme, cela signifie une baisse de la qualité de service, inacceptable et incompatible avec les valeurs de l'association.

1.3 Financement des autres activités

Les dotations du secteur insertion, sont maintenues au même niveau, ce qui ne compense pas l'augmentation des charges liées à l'inflation. Les produits d'activité doivent compenser l'écart, mais la concurrence est rude dans nos secteurs d'intervention. Cependant, les marchés ont pu être mieux suivis depuis juillet avec l'arrivée d'un nouvel encadrant coordinateur.

1.4 Occupation du C.H.R.S.

Le C.H.R.S. affiche un taux moyen d'occupation de 116% en 2013, avec des pics d'activités à 142%. Cela n'a été possible qu'avec l'utilisation des logements dévolus à la Résidence Jean-Baptiste Vatelot. De ce fait, l'association n'a pas pu reprendre cette activité.

2. Concernant les budgets antérieurs

2.1. Résultat 2009 du CHRS

Par courrier du 6 avril 2011, la DDCSPP 88 a signifié à l'association son désaccord avec le résultat présenté pour l'exercice 2009 et effectuait un redressement des comptes, refusant ainsi plusieurs charges imputées pour absence de demande d'autorisation préalable auprès de ses services.

D'un déficit de 30 363 € présenté par l'association le résultat passait à un excédent de 17 695 €. Après examen, il s'avère que la DDCSPP 88 avait comptabilisé deux fois un même produit de 12 785 €.

Une rencontre a eu lieu le 28 septembre 2011. L'erreur sur ce point a été reconnue oralement mais jamais confirmée par écrit.

Par lettre recommandée du 6 octobre 2011, l'association a demandé une notification rectificative d'acceptation du résultat initialement présenté. A ce jour, il n'y a toujours pas de réponse claire et écrite à notre demande.

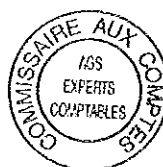
2.2 Résultat 2011 du CHRS

A nouveau, par courrier du 24 juin 2013, la DDCSPP conteste le compte administratif 2011 et décide un excédent de 5110.52 € au lieu de 3479.37 € comptabilisés. Nous avons répondu le 1^{er} juillet 2013 en argumentant le maintien de notre résultat. Il n'y a pas eu non plus de réponse.

3. Concernant le personnel

3.1 Directrice-Adjointe

Une procédure de licenciement a été engagée concernant la directrice adjointe, recrutée le 29 Août 2012. Cette mesure est actuellement suspendue, en raison d'un arrêt de travail de la personne concernée depuis le 21 novembre 2013.



4. Concernant les travaux

4.1. Rénovation du CHRS

Les travaux de rénovation et d'humanisation du C.H.R.S. sont maintenant terminés. Le bilan de l'opération est le suivant

Coût de l'opération :

- Montant prévisionnel :	507450,88 €
- Montant réel des travaux :	488162,56 €
- Ecart prévu/réel :	- 19288,32 €

Financement :

- Subvention versée Etat/ANAH	284172,00 €
- Subvention en attente de versement :	106357,98 €
- Emprunt Caisse épargne :	100000,00 €
- Financement total :	490529,98 €

5. Rapprochement associatif : fin et conséquences

L'association ASSIGMA, créée le 4 juin 2012 devait permettre le regroupement de trois associations.

Carrefour de Metz

Accueil et Réinsertion Sociale de Nancy

CASFC de Rambervillers

Dans ce cadre, l'ARS a mis son directeur, Monsieur HOULNÉ, à disposition du CASFC, une journée par semaine, depuis le 1^{er} aout 2011.

Par lettre du 13 juillet 2013, l'ARS a déclaré vouloir arrêter cette mise à disposition. La décision a été effective au 31 octobre 2013.

Suite au départ de Monsieur HOULNÉ et à l'absence en congé maladie de Madame GAUTHIER, directrice adjointe, le CASFC est provisoirement gouverné par des membres bénévoles du Conseil d'Administration. Cette solution, provisoirement satisfaisante, ne peut durer indéfiniment.

B. PRINCIPES COMPTABLES RETENUS

6. dérogations, modifications aux principes et méthodes comptables :

- 6.1. Les participations encore dues par les personnes accueillies au 31 décembre ne sont plus constatées conformément à la demande de la DDCS 88. Les sommes dues sont imputées en charge d'exploitation.
- 6.2. Les contributions volontaires reçues à titre gratuit par l'association sont valorisées et comptabilisées de la façon suivante :
 - contributions reçues en espèces : selon la volonté du donateur, le don est considéré soit comme un apport, soit comme un produit exceptionnel.
 - apport en travail bénévole : il n'est pas comptabilisé mais évalué à titre indicatif (cf. note n° 7-1)
- 6.3. Les congés payés acquis par les personnels hors salariés en insertion sont provisionnés.
- 6.4. Etablissement de nouvelles clés de répartition des services gérés en commun suite à la mise en place d'une comptabilité analytique pour les activités autres que CHRS. En 2013, la comptabilité analytique couvrira l'ensemble des activités.



7. évaluation des moyens mis à disposition :

7.1. bénévolat :

BENEVOLAT 2013	nb bénévoles	temps en heures	évaluation montant brut en €	évaluation charges en €	évaluation du bénévolat 2013
ACI	4	510	4 809 €	1 828 €	6 637 €
Accompagnement Socio-professionnel	2	238	2 244 €	853 €	3 097 €
Atelier Couture	2	272	2 565 €	975 €	3 540 €
	4	510	4 809 €	1 828 €	6 637 €

évaluation du coût sur la base du SMIC horaire (9,43 €) – taux charges 38 %

7.2. personnel mis à disposition :

Le directeur général de l'association *Accueil et Réinsertion Sociale*, a assuré à temps partiel la direction de l'association depuis le 4 août 2011 dans le cadre d'une convention de prestation. En 2013, la prestation qui a pris fin le 31 octobre a généré une charge de 7 613.94 €.

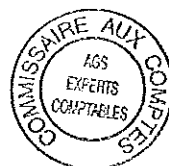


C. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

C1 : ACTIF

8. variation des immobilisations 2012/ 2013 :

comptes	Intitulés	Immobilisations brutes 01/01/2013	acquisitions 2013	cessions 2013	Immobilisations brutes 31/12/2013
	immobilisations incorporelles	10 358 €	- €	706 €	9 652 €
20520000	logiciels activités annexes	2 073 €		706 €	1 367 €
	logiciels CHRS	8 285 €			8 285 €
	immobilisations corporelles	996 991 €	37 945 €	73 099 €	961 837 €
21110000	terrain imm.BALLAND	1 524 €			1 524 €
21111000	terrain imm.BAILLY	2 287 €			2 287 €
21310000	immeuble BALLAND	6 098 €			6 098 €
21311000	immeuble BAILLY	20 581 €			20 581 €
21350000	installations générales	24 642 €	3 915 €	7 119 €	21 438 €
21351000	AAI construc.maison BALLAND	80 915 €			80 915 €
21410000	construction s/sol autrui bois cordé	37 798 €			37 798 €
21450000	construction s/sol autrui	824 €			824 €
21550000	matériel & outillage	60 433 €	11 169 €	5 742 €	65 859 €
21810000	AAI divers	11 581 €			11 581 €
21820000	matériel transport	43 807 €	1 €	1 €	43 807 €
21830000	matériel bureau	6 873 €		912 €	5 961 €
21840000	meublier	482 €			482 €
	sous-total activités annexes	297 845 €	15 085 €	13 775 €	299 155 €
21200000	agencé améngt terrain	17 370 €		6 007 €	11 363 €
21350000	installations générales	579 674 €	22 860 €	53 318 €	549 216 €
21541000	Matériel Hotelier	16 498 €			16 498 €
21810000	Inst.Gén,Agcl,Améngt Divers	16 514 €			16 514 €
21820000	Matériel de Transport	26 815 €			26 815 €
21830000	Matériel de Bureau	11 314 €			11 314 €
21841000	Mobilier de Bureau	15 838 €			15 838 €
21842000	Mobilier sauf bureau	15 124 €			15 124 €
	sous-total CHRS	699 147 €	22 860 €	59 325 €	662 682 €
	immobilisations financières	1 708 €	- €	- €	1 708 €
27500000	dépôts de garantie	1 546 €			1 546 €
	sous-total activités annexes	1 546 €	- €	- €	1 546 €
27550000	dépôts de garantie	162 €			162 €
	sous-total CHRS	162 €	- €	- €	162 €
	Totaux investissements bruts	1 009 057 €	37 945 €	73 805 €	973 196 €



9. mode de calcul des amortissements :

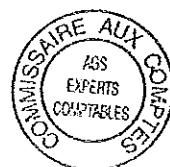
immobilisations	mode	durée
logiciels	linéaire	1 an
agencements, installations	linéaire	5 à 25 ans
matériel et outillage	linéaire	3 à 10 ans
meublier et matériel de bureau	linéaire	3 à 8 ans
matériel informatique	linéaire	3 ans
matériels de transport	linéaire	5 ans

10. variation des amortissements 2012/2013 :

comptes	intitulés	solde au 01/01/2013	amortissements 2013	reprises 2013	solde au 31/12/2013
28052000	amortissements Immo incorporelles	10 319 €	- €	706 €	9 613 €
	logiciels activités annexes	2 033 €		706 €	1 327 €
	logiciels CHRS	8 286 €			8 286 €
28131000	amortissements Immo corporelles	377 181 €	80 666 €	68 446 €	389 401 €
	Amort.Immob.Balland	2 802 €	686 €		3 488 €
28131100	Amort.Immob.Bailly	8 245 €	203 €		8 449 €
28135000	Amort.Install.Générales	51 296 €	4 840 €	7 119 €	49 017 €
28141000	Amort.sol Autrui Bois	19 942 €	1 417 €		21 359 €
28145000	Amort.AAI Const.Sol	7 554 €			7 554 €
28155000	Amort.Matériel&Outillage	43 116 €	5 871 €	5 742 €	43 245 €
28181000	Amort.AAI Divers	5 402 €	1 006 €		6 408 €
28182000	Amort,Matériel Transport	33 710 €	4 014 €	2 €	37 722 €
28183000	Amort,Matériel Bureau	6 516 €	356 €	912 €	5 960 €
28184000	Amort.Mobilier	482 €			482 €
	sous-total activités annexes	179 064 €	18 394 €	13 776 €	183 682 €
28100000	Amort.Agencement Terrain	10 205 €	1 420 €		11 625 €
28135000	Amort.Install.Générales	113 480 €	50 093 €	54 670 €	108 903 €
281541000	Amort.Matériel Hotelier	9 681 €	2 855 €		12 535 €
28181000	Amort.AAI Divers	10 351 €	1 557 €		11 908 €
28182000	Amort.Matériel Transport	20 799 €	2 880 €		23 679 €
28183000	Amort.Matériel de Bureau	8 346 €	1 039 €		9 385 €
28184100	Amort.Mobilier Bureau	14 043 €	764 €		14 808 €
28184200	Amort.Mobilier Sauf Bureau	11 212 €	1 663 €		12 876 €
	sous-total CHRS	198 117 €	62 272 €	54 670 €	205 719 €
	Totaux amortissements	387 500 €	80 666 €	69 152 €	399 014 €

11. évaluation des stocks :

Les stocks de matières consommables ne sont pas valorisés.



12. créances :

année	organisme	objet	service	montant
2013	CG88	IAE Solde 2013	Chantier Insertion	24 150 €
2013	Direccte	Pivod parrainage 2013	Chantier Insertion	4 744 €
2013	CG88	RSA4TR13	RSA	12 375 €
2013	ANAH	Subvention Trav.Hum.	CHRS	106 358 €
sous total 2013				147 627 €
TOTAL créances sur subventions				147 627 €
clients et comptes rattachés				11 263 €
autres créances				3 453 €
TOTAL autres créances				14 716 €
TOTAL créances				162 343 €

C2 : PASSIF

13. capitaux propres :

1.31. évolution 2012-2013 des capitaux propres

	capitaux 31/12/2012	mouvements 2013		capitaux 31/12/2013
		en moins	en plus	
fonds associatifs sans droits de reprise	180 756 €			180 756 €
réserves	450 556 €			450 556 €
subventions d'investissement				
réserve de compensation	7 692 €		693 €	8 385 €
réserve de trésorerie	45 089 €			45 089 €
reports à nouveau	- 361 666 €	693 €	4 271 €	- 358 089 €
<i>gestion en propre</i>	- 337 822 €		4 177 €	- 333 645 €
<i>gestion contrôlée CHRS</i>	- 23 844 €	693 €	94 €	- 24 444 €
résultats de gestion	4 270 €	4 271 €	59 201 €	59 201 €
<i>gestion en propre</i>	4 177 €	4 177 €	19 299 €	19 299 €
<i>gestion contrôlée CHRS</i>	94 €	94 €	39 902 €	39 902 €
subvent. investissements renouvelables	416 529 €	47 637 €	23 813 €	392 705 €
<i>gestion en propre</i>	48 305 €	8 222 €	9 000 €	49 083 €
<i>gestion contrôlée CHRS</i>	368 224 €	39 415 €	14 813 €	343 622 €
provisions réglementées	1 605 €			1 605 €
totaux	744 831 €	52 601 €	87 978 €	780 208 €



1.32. détail du compte report à nouveau

	1er janvier 2013	affectation	résultat N-1	31 décembre 2013
CHRS				
2011	- 28 016 €		693 €	- 27 323 €
2012	- 27 323 €		3 479 €	- 23 844 €
2013	- 23 844 €	693 €	94 €	- 24 444 €

ACTIVITES ANNEXES

FRING'DECO SERVICES

2011	- 228 113 €		- 21 610 €	- 249 723 €
2012	- 249 723 €			- 249 723 €
2013	- 249 723 €			- 249 723 €

ACTION MORTAGNE

2011	34 764 €	34 764 €	- 6 909 €	- 6 909 €
2012	6 909 €		- 4 465 €	- 11 374 €
2013	11 374 €		- 4 175 €	- 15 549 €

RJBV

2011	- 28 713 €		- 7 924 €	- 36 637 €
2012	- 36 637 €		- 18 086 €	- 54 723 €
2013	- 54 723 €		- 8 266 €	- 62 989 €

LOGEMENT

2011				- €
2012	- €		5 473 €	5 473 €
2013	5 473 €		216 €	5 689 €

ASSOCIATION

2011	- 4 245 €			- 4 245 €
2012	- 4 245 €		6 956 €	2 711 €
2013	2 711 €		16 029 €	18 740 €

RSA

2011	- 25 255 €	3 596 €		- 28 851 €
2012	- 28 851 €		1 226 €	- 27 625 €
2013	- 27 625 €		296 €	- 27 328 €

ACCUEIL-ECOUTE

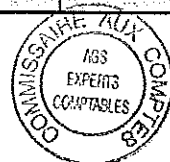
2011	717 €	717 €		0 €
2012	0 €		- 1 594 €	- 1 595 €
2013	1 595 €		77 €	- 1 518 €

AUTO LIB'

2011	- 964 €			- 964 €
2012	- 964 €			- 964 €
2013	- 964 €			- 964 €

- 337 822 €		4 176 €	- 333 645 €
-------------	--	---------	-------------

TOTAUX	- 361 666 €	693 €	4 270 €	- 358 089 €
---------------	-------------	-------	---------	-------------



14. subventions d'investissement renouvelables : (non amorties au 31/12/2013)

organismes	établissements	biens subventionnés	montants subventions	mode amort	durée amort	montants nets 31/12/2013
ANAH	LOGEMENT	Aristide Briand	24 304 €	L	25	12 233 €
Région Lorraine	LOGEMENT	Aristide Briand	29 370 €	L	30	15 586 €
			53 674 €	total		27 819 €

organismes	établissements	biens subventionnés	montants subventions	mode amort	durée amort	montants nets 31/12/2013
CAF	CHRS	Aménagement Cour Jeux	2 895 €	L	8	1 538 €
ANAH	CHRS	Travaux Humanisation	390 530 €	L	10	342 084 €
			393 425 €	total		343 622 €

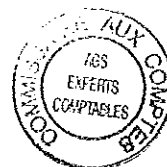
organismes	établissements	biens subventionnés	montants subventions	mode amort	durée amort	montants nets 31/12/2013
CG88	ACI /fds	Machine à Laver	5 614 €	L	10	2 207 €
CG88	ACI /fds	Sèche-Linge	3 614 €	L	10	1 420 €
CG88	ACI /fds	Table à Repasser	822 €	L	5	- €
CG88	ACI /fds	Machine à Coudre	658 €	L	5	49 €
CG88	ACI /fds	2 Machine à Coudre PFAFF	1 290 €	L	5	989 €
2013						
CG88	ACI /fds	Table à Repasser COMELUX	835 €	L	5	779 €
			12 012 €			5 444 €

organismes	établissements	biens subventionnés	montants subventions	mode amort	durée amort	montants nets 31/12/2013
CG88	ACI/am	Perforateur Burineur	248 €	L	3	151 €
CG88	ACI/am	Perceuse Visseuse	191 €	L	3	117 €
CG88	ACI/am	Aspirateur Bidon 29 litres	198 €	L	3	131 €
CG88	ACI/am	Nettoyeur Vapeur Polli	61 €	L	3	39 €
CG88	ACI/am	Nettoyeur HP OEMAC	605 €	L	3	387 €
CG88	ACI/am	Débroussailleuse Stihl FS260	685 €	L	3	437 €
CG88	ACI/am	Débroussailleuse Stihl FS130	610 €	L	3	390 €
CG88	ACI/am	Tronçonneuse Stihl MS261	719 €	L	3	460 €
CG88	ACI/am	Autoportée OEMAC	3 721 €	L	4	2 377 €
CG88	ACI/am	Bétonnière	1 721 €	L	4	1 100 €
CG88	ACI/am	Remorque S851	982 €	L	4	628 €
CG88	ACI/am	Renault Kangoo	3 969 €	L	4	1 984 €
2013						
CG88	ACI/am	Taille hale OLEOMAC N480313081	403 €	L	3	336 €
CG88	ACI/am	Echaffaudage Dexter Clip	260 €	L	3	202 €
CG88	ACI/am	Ponceuse/Meuleuse/Rabots/scie	498 €	L	3	443 €
CG88	ACI/am	Tronçonneuse Stihl MS441	976 €	L	3	867 €
CG88	ACI/am	Attelage+faisceau	390 €	L	3	358 €
CG88	ACI/am	Débroussailleuse Stihl FS260	638 €	L	3	585 €
CG88	ACI/am	Enrouleurs/Mat.Divers	399 €	L	3	388 €
CG88	ACI/am	Aspirateur	283 €	L	3	275 €
CG88	ACI/am	Remorque double essieux	1 170 €	L	3	1 105 €
CG88	ACI/am	Matériel Jardin	473 €	L	3	460 €
CG88	ACI/am	4 Débroussailleuses FS260	2 675 €	L	3	2 600 €
			21 875 €			15 820 €

480 986 €

Totaux

392 705 €



15. emprunts :

		montants empruntés	capital restant dû 31/12/2013	à moins d'un an	de 1 an à 5 ans	au-delà de 5 ans	Intérêts restant à courir	échéance des emprunts
emprunt CPLOS/AMALLIA	Résidence	106 714 €	11 652 €	5 797 €	5 854 €	0 €	176 €	2015
	CHRS	100 000 €	89 276 €	80 363 €	41 526 €	30 964 €	14 063 €	2022
	totaux	206 714 €	100 928 €	86 161 €	47 380 €	30 964 €	14 238 €	

16. dettes :

au 31 décembre 2013		
organisme	objet	montant
Fournisseurs divers	achats	38 689 €
Urssaf et divers	charges sociales et fiscales.	120 123 €
autres charges	divers	25 805 €
toutes les dettes sont à échéance à moins d'un an		184 617 €

D. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

17. dons :

3 dons ont été reçus en 2013 pour un montant de 3300 euros.
 1 don de tissu nous a été fait par les Tissages Claude Anne de Solène à Julienrupt.
 Divers dons de matériel de puériculture, de vêtements et de mobilier.

18. les locaux de fonctionnement au 31/12/2013 :

pôles	services	communes	adresses	propriétaires/ gérance d'immeubles	conditions d'occupation
CHANTIERS INSERTION	Fring'Déco Services	Charmes	18 Rue Marcel Goulette	Cabinet GILLES	location : 3659,88 € en 2013
CASFC	Chrs-Casc	Rambervillers	9 Rue du Château 24 Rue Aristide Briand	Doctrine Chrétienne	location-vente : 24860,88 € en 2013
CASFC	Fring Déco Services	Rambervillers	12 Rue Clémenceau	CASFC	propriété Casc

19. résultats 2013 :

sections	services	déficits	excédents	soldes
GESTION CONTRÔLÉE				
Total gestion contrôlée			39 902,22 €	39 902,22 €
	CHRS		34 212,12 €	
	Urgence Hivernale		5 690,10 €	
GESTION EN PROPRE				
Total gestion en propre		- 2 875,36 €	22 174,24 €	19 298,88 €
	Logements CASFC		1 969,15 €	1 969,15 €
	Ateliers et Chantiers d'Insertion		8 753,21 €	8 753,21 €
	Point accueil Ecoute	- 2 875,36 €		- 2 875,36 €
	RSA		5 642,54 €	5 642,54 €
	CASFC association		5 809,34 €	5 809,34 €
RESULTAT CONSOLIDE 2013		- 2 875,36 €	62 076,46 €	59 201,09 €

20. détermination du résultat exceptionnel 2013 :

Résultat exceptionnel 2013	
dons	3 300 €
produits sur cessions d'éléments d'actif	
produits sur exercices antérieurs	1 411 €
produits sur cessions d'éléments d'actif	- €
quote-part des subventions d'investissements virées au compte de résultat	47 637 €
reprise sur provisions pour risques et charges	
autres produits exceptionnels	1 091 €
total des produits	53 440 €
charges exceptionnelles s/exercice anter.	152 €
charges exceptionnelles sur exercice 2013	1 221 €
total des charges	1 372 €
résultat exceptionnel 2013	52 068 €

E. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

21. indemnités retraites :

L'association dispose de 31838 euros, versés au cours des exercices antérieurs auprès d'AG2R pour couvrir les futurs versements d'indemnités de fin de carrière.

Un montant de 3924.35 euros a été débloqué pour couvrir le départ en retraite d'un encadrant technique.

22. affaires CASFC/MATHIEU :

Un ancien salarié a assigné l'association aux Prud'hommes pour licenciement abusif. Une provision de 34620 euros a été constituée.

